

Annexe 5 – Fiches actions



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	1
Tous				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Action affectant l'adaptation?
			NON

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Coordination du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)				
Description	<p>Introduction : Cette fiche propose de désigner un gestionnaire du Plan d'Action en faveur de l'Energie et du Climat (PAEDC)</p> <p>Objectif : Coordonner et animer l'ensemble de la vision du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) afin de pouvoir mener les actions identifiées et en susciter d'autres. Il est essentiel d'y consacrer 0,5 ETP. Il constitue le « lien » entre les différents acteurs concernés par la problématique du changement climatique.</p> <p>Sur le terrain, l'action du Conseiller POLLEC se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi et la mise en oeuvre du Plan d'Action en faveur de l'Energie et du Climat (PAEDC) ; - la collaboration avec les partenaires régionaux, provinciaux, communaux, ... ; - la dynamique de transversalité entre les différents services communaux et les acteurs externes 				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	***Nouvel appel à projet "POLLEC 2022", permettant à la Commune d'engager 1 coordinateur du PAEDC à 1 ETP pendant maximum 36 mois***				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service du Personnel				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2021				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)					
Estimation du coût		Type de dépense	Non-investissement		
Dépendé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)	POLLEC	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	2
Tous				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Technologies de l'Information et de la Communication	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				Commune
				NON

Titre de l'action	Plan de Communication Transversal			
Description	<p>Introduction : Cette fiche propose de réaliser un plan global de communication sur le Plan Energie-Climat</p> <p>Objectif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Faire part de l'existence du Plan-Climat-Communal, de son concept et de ses objectifs ; 2) Apporter de la cohérence entre les différentes actions proposées dans le PAEDC ; 3) Informer et sensibiliser les publics & acteurs cibles voir ACTION n°3 ; 4) Coordonner la communication transversale en interne à la commune et en externe. <p>***** Il abordera particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation ; voir Action n°3 ; • L'exemplarité de la commune dans sa démarche d'efficacité et sobriété énergétique ; voir Actions n°4, 5, 6 et 8 ; • Les Actions Mises en place d'un système d'accompagnement des Secteur LOGEMENT/TERTIAIRE/INDUSTRIES non-ETS ; voir Actions n°10, 11 et 12 ; • Favorisera le dialogue avec les acteurs participant à la création de nouveaux quartiers ; voir Action n°13 ; • Favorisera les actions de mobilité ; voir Actions 14, 16, 17 et 18 ; • Contribuera à la favorisation des circuits courts & locaux ; voir Action 19 ; • Contribuera à la promotion des installations de production d'énergie renouvelable ; voir Actions n°20 et 21 ; • Contribuera à la promotion du développement du Tourisme durable ; voir Actions n°24 ; • Contribuera à l'action d'optimisation de la gestion des déchets ; voir Actions n°26 ; • Contribuera au développement des potagers collectifs ; voir Actions n°27 ; • Contribuera au développement et à la mise en oeuvre de l'Action n°29 visant à accroître l'accès aux "Services énergétiques de base" ; • Contribuera à l'action de préservation de la RESSOURCES EN EAU ; voir Actions n°30 ; • Informera sur la localisation des fontaines d'eau potable ; voir Actions n°31 ; • Informera sur l'action de verdurisation du territoire communal ; voir Actions n°32 ; • Informera sur le Plan de prévention-Grand froid/Canicule ; voir Actions n°33. 			
Commentaire (dont hypothèses)	<p>***** Chaque partie de cette présente Action suivra différentes étapes dans le temps, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Tenir compte du contexte du projet ; • Etape 2 : Analyser les différents groupes cibles ; • Etape 3 : Déterminer les objectifs de communication ; • Etape 4 : Définir quels messages pour quels groupes cibles ; • Etape 5 : Etablir le plan d'actions ; • Etape 6 : Faire le suivi et adapter ; • Etape 7 : Evaluer et débriefer. <p>***** Concrètement les "supports" utilisés seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Panneaux d'affichage ; • Trimestriel Communal ; • Création d'événements types "Guingette d'autrefois" ; • Stand lors d'événement communaux avec un Kit-Plan-Climat ; • Flyers toute-boite ; • Site internet de la Commune + Page Facebook ; • Réunion de Service & mail (concernant le personnel de l'administration communale ; pour les Actions n°3 et 15) ; • Rencontre avec des Comités de quartier de la Commune (contacter le Service de Cohésion Sociale). <p>***** Ce Plan de communication Transversal sera notamment réalisé avec des professionnel de la Communication ainsi que des Accord-Cadres</p>			
l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s)				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune			
Service communal responsable	Service Technique communal, Patrimoine et Energie			
Partenaires potentiels				
Date de lancement	2023			
Echéance	2030			
Charge de travail totale (journées)	50			
Estimation du coût	30 000 €	Type de dépense	Non-investissement	
Dépendé à ce jour				
Subside	Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	3
Tous				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Changements de comportements	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				OUI
Commune				

Titre de l'action	Information et Sensibilisation Ciblée par public & acteur			
Description	<p>Objectif : Cette action a pour but d'informer et sensibiliser les publics et acteurs-cibles suivants, sur les diverses thématiques gravitant autour du Plan-Climat :</p> <p>*** Le personnel & utilisateurs des bâtiments communaux >>> à sensibiliser sur : -) L'utilisation rationnelle de l'énergie (VOIR ce qui a été approuvé lors du COLLEGE du 6 octobre 2022) ; -) Le recours à la mobilité douce ; -) L'optimisation de la gestion des déchets.</p> <p>*** Les écoliers >>> à sensibiliser sur : -) L'utilisation rationnelle de l'énergie ; -) L'utilisation rationnelle de l'eau ; -) la thématique Zéro Déchet et "l'utilisation rationnelle des déchets".</p> <p>*** Les citoyens >>> à sensibiliser sur : -) L'utilisation rationnelle de l'énergie ; -) L'utilisation rationnelle de l'eau ; -) l'optimisation de la gestion des déchets (Atelier avec INTRADEL) ; -) Les alternatives à l'utilisation des produits Phytosanitaires ; -) Les produits locaux de Grâce-Hollogne (voir ACTION n°19) ; -) L'éco-conduite/La semaine de la mobilité.</p> <p>SUITE:</p>			
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>*** Les ménages en situation de précarité énergétique >>> à sensibiliser sur : -) Les aides, les moyens matériels et les primes existantes (via ACTION n°29).</p> <p>*** Les entreprises >>> à sensibiliser sur : -) L'Utilisation rationnelle de l'énergie ; -) " Une autre mobilité" (covoiturage/mobilité douce/...).</p> <p>*** Les agriculteurs >>> à sensibiliser sur : -) Le Choix des semis (espèces adaptées à la hausse des températures et à la sécheresse) ; -) Planter des haies (pour une meilleure résilience aux lessivages/érosions des sols) ; -) Les Alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p>***** Cette action sera mise en oeuvre grâce au "Plan de Communication Transversal" ; voir Action n°2.</p>			
Nom du partenaire à l'initiative de l'action				
Service communal responsable	Service Patrimoine et Energie, Mobilité,...			
Partenaires potentiels				
Date de lancement	2023			
Échéance	2030			
Charge de travail totale (journées)	30			
Estimation du coût	Type de dépense			
Dépensé à ce jour				
Subside	Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	4
Administration communale	Efficacité énergétique des bâtiments communaux			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	1000_Comptabilité énergétique	Moyen utilisé	Marchés publics	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				Commune
				NON

Titre de l'action	Comptabilité énergétique des bâtiments communaux			
Description	<p>Introduction : Cette fiche vise à promouvoir et généraliser la comptabilité énergétique dans les bâtiments communaux.</p> <p>Objectifs : Mise en place et exploitation d'une comptabilité énergétique sur le patrimoine communal en vue de connaître les consommations (et coûts) énergétiques, évaluer les actions mises en place, suivre l'évolution des consommations, détecter des dérives de consommations (fuites, problèmes de régulation, ...), objectiver les choix. Placement de "compteur d'énergie" sur les consommateurs et producteurs (électricité, gaz, mazout, eau, production photovoltaïque, production solaire thermique, etc.) pour les bâtiments principaux. Pour les bâtiments plus petits, les relevés seront réalisés manuellement. Toutes les données seront injectées dans un plateforme Web permettant la bonne gestion des consommations. Une personne-ressource devra pouvoir analyser les données. Un kit de "compteur d'énergie" mobiles pourrait être utilisé dans certains cas. Une relevé manuel mensuel a déjà été instauré par le Conseiller en énergie dans la plupart des bâtiments/installations.</p> <p>Le placement des outils de "compteur d'énergie" comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 1 par installation photovoltaïque * 8 sur les alimentations électriques * 7 sur les arrivées de gaz * 9 sur les arrivées d'eau * 80 relevés manuels <p>soit 110 outils ou relevés au total.</p> <p>Cibles: Les bâtiments/installations gérés par la Commune ou dont elle est propriétaire. Les bâtiments/installations dont la Police, le CPAS, la Société de Logements de Grâce-Hollogne sont propriétaires.</p>			
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>Informations générales sur: https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/Comptabilite%3a9_%3a9nerg%3a9.PDF?IDR=391</p> <p>'=> Une recherche de subsides sera effectuée afin de financer la plus grandes parties de l'achat de ce matériel (2023).</p>			
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune			
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement			
Partenaires potentiels	Le personnel des bâtiments communaux, un bureau d'étude externe pour maintenance.			
Date de lancement	2006			
Échéance	2030			
Charge de travail totale (journées)	20			
Estimation du coût	Type de dépense	Investissement		
Economie financière annuelle				
Dépendé à ce jour				
Subside	Nom du programme (subside)	Type de subside		
Autres impacts sociétaux	Sensibilisation du personnel et des occupants			



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	5
Administration communale				Etat d'avancement	
				En cours	
Participation à l'objectif					

Domaine d'intervention	9013_Autres	Moyen utilisé	Tiers financement, partenariat public-privé	Action affectant l'adaptation?	
				NON	
Acteur à l'initiative de l'action		Commune			

Titre de l'action	Construction & Rénovation Exemple des bâtiments communaux - Projets RenoWatt avec CPE				
Description	<p>****Introduction : Cette fiche propose des normes de construction exemplaires pour les nouveaux bâtiments communaux et pour les rénovations lourdes.</p> <p>****L'Administration communale est propriétaire de nombreux bâtiments sur le territoire. Elle a un rôle d'exemplarité à mener par rapport aux nombreux utilisateurs de lieux. Parfois, il est nécessaire de construire de nouveaux édifices, voir de les rénover lourdement. Une charte de bonne pratique sera intégrée dans toutes décisions de construction/rénovation par la Commune. Les critères les plus stricts en matière d'impacts sur l'environnement de toutes nouvelles constructions ou rénovations des bâtiments communaux seront retenus en tenant compte de l'aspect budgétaire. Ainsi, sans être exhaustif, certains critères sont repris ci-dessous en commentaire.</p> <p>****Un exemple de ce méthodologie sera mis en application dans le cadre d'un programme de rénovation de bâtiment communaux, dans lequel la Commune conclura des contrats de performance énergétique (CPE), en effet la Commune s'est engagée dans le projet RenoWatt, qui prévoit la rénovation exemplaire de 6 bâtiments de l'administration communale, pour un montant total des travaux estimé à 5.847.904 € avec un subside estimé à 3.502.794 €. Avec ce projet, nous projetons de réaliser une économie de CO2 de 143 tonnes par an, par rapport aux émissions de l'année 2017, et une économie annuelle de 129.265 €. Ces montants ne sont pas implémentés dans la présente fiche-action, car ils font partie d'un tableau "Action-suivi des bâtiments communaux", et sont bien repris dans le Budget global escompté.</p> <p>.....</p>				
Commentaire (dont hypothèses)	<p>****Plus d'information sur : https://energie.wallonie.be/fr/les-services-energetiques.html?IDC=9148</p> <p>****Nous pourrions nous inspirer des actions passées de Bâtiments exemplaires Wallonie - BATEX : https://energie.wallonie.be/fr/batiments-exemplaires-wallonie.html?IDC=8614</p> <p>****Intégration de la charte "bâtiments exemplaires" dans les décisions de la Commune pour la construction ou rénovation lourde des bâtiments communaux ou financés entièrement ou partiellement par le budget communal. Le projet de telles constructions n'est pas encore connu. Le coût ne l'est donc pas non plus.</p> <p>****Nous comptons mettre en oeuvre cette "charte de critères" à partir de 2023****</p> <p>****Liste de critères (non-exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Thématique « performance énergétique et de confort » ; <ul style="list-style-type: none"> * La performance énergétique ; <ul style="list-style-type: none"> * Le confort ; * Le suivi des consommations ; * Thématique « qualité environnementale » ; <ul style="list-style-type: none"> * Le choix des matériaux durables ; * La gestion durable de l'eau ; <ul style="list-style-type: none"> * La mobilité douce ; * La préservation ou restauration des qualités écologiques du site ; <ul style="list-style-type: none"> * Les chantiers verts ; <p>*</p> 				
l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s)					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Les occupants de bâtiments. Un bureau d'étude. Facilitateur énergie du SPW				
Date de lancement	2006				
Echéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	30				
Estimation du coût	Type de dépense		Investissement		
Economie financière annuelle					
Dépensé à ce jour					
Subside	0 €	Nom du programme (subside)	UREBA	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux	Exemplarité et sensibilisation des occupants et du personnel des bâtiments.				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	6
Administration communale	Efficacité énergétique des bâtiments communaux			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	9013_Autres	Moyen utilisé	Marchés publics	Action affectant l'adaptation?
				OUI

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Utilisation de 100% d'électricité renouvelable locale pour les bâtiments communaux		
Description	<p>Introduction : Cette fiche propose l'achat d'électricité 100% renouvelable et locale (Wallonie) pour les activités communales.</p> <p>Objectifs : Achat de 100% d'électricité renouvelable et locale (Wallonie) via marché public. Afin de soutenir la production d'énergie renouvelable sur le territoire (Wallonie), l'Administration réalisera un marché public pour acheter de l'énergie renouvelable produite localement. Cette action ne vise pas à réduire les consommations directement, mais plutôt à réduire les émissions de CO2 grâce aux énergies renouvelables ainsi que favoriser l'émergence d'outils de production d'énergie locale dans la région. Cet achat d'électricité durable passera, si possible, par une étude de collaboration avec des coopératives énergétiques citoyennes.</p>		
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	Source Greenpeace: http://monelectriciteverte.be/		
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune		
Service communal responsable	Service Finances et Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement		
Partenaires potentiels	Coopératives énergétiques citoyennes ou groupes énergéticiens qui produisent sur le territoire.		
Date de lancement	2019		
Échéance	2030		
Charge de travail totale (journées)	3		
Estimation du coût	7 500 €	Type de dépense	Non-investissement
Dépendé à ce jour	7 500 €		
Subside	Nom du programme (subside)	Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Sensibilisation à la relocalisation de la production d'énergie		



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	7
Eclairage public	Economie d'énergie de 70% par rapport à 2017 dans le secteur 'Eclairage public'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	
100%					
Domaine d'intervention	Efficacité énergétique	Moyen utilisé	Obligations de services publics	Action affectant l'adaptation?	
Acteur à l'initiative de l'action				NON	
Autre					
Titre de l'action					
Rénovation de l'éclairage public					
Description	<p>Objectifs : En 2017, la consommation moyenne pour l'éclairage public était de 1.065.977 kWh/an. Le remplacement des luminaires par la technologie LED permettrait, entres autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'électricité sur l'ensemble des luminaires remplacés ; • De réduire les émissions de CO2 sur le territoire ; • D'éclairer plus efficacement le territoire public ; • De « dimmer » les luminaires (faire varier l'intensité lumineuse) donc réduire davantage la facture énergétique ; <p>**** En collaboration avec RESA, la commune fera remplacer en 2 phases l'ensemble des luminaires de l'éclairage public à l'horizon 2030. **** Des zones-test en LED et en "éclairage intelligent" ont été installées. A ce jour (novembre 2022), nous sommes dans l'attente des résultats.</p> <p>Les 2 phases de cette rénovation :</p> <p>*** Phase 1 (finalisée en 2022) - remplacement de 2164 unités ; *** Phase 2 (est programmé en 2024) - remplacement de 1094 unités.</p> <p>Répartition des coûts totaux :</p> <p>** RESA : 55% ** La Commune : 45%</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>****Septembre 2017 : Modification de l'AGW relatif aux obligations de service public en matière d'entretien et d'amélioration de l'éclairage public => remplacement de TOUT le parc en 10 ans</p> <p>****Actuellement (fin 2022) pour répondre à la crise énergétique, et jusqu'à une période indéterminée, l'éclairage public est suspendu de Minuit à 5h du matin ; engendrant une économie d'énergie supplémentaire que nous pourrons chiffrer et mettre à jour dès 2023</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Resa				
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Resa				
Date de lancement	2021				
Échéance	2030				
Estimation du coût	1 473 534 €	Type de dépense	Investissement		
Dépensé à ce jour	230 186 €				
Subside	813 798 €	Nom du programme (subside)	Obligation de service public	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	8
Véhicules communaux	Economie d'énergie de 5% par rapport à 2017 dans le secteur 'Véhicules communaux'			Etat d'avancement	
En cours					
Participation à l'objectif	100%				
Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?	
				NON	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Verdissement du parc automobile des véhicules communaux				
Description	<p>Introduction : Cette action vise le verdissement de la flotte des véhicules de l'administration communal par des véhicules électriques ou issus des énergies renouvelables.</p> <p>Objectifs : La mobilité des agents due aux activités communales ont un impact sur les émissions de CO2. Par exemplarité, efficacité des déplacements et pour le bien-être de son personnel, la Commune, à l'horizon 2030, réduira ses émissions de CO2 de 5% pour le parc automobile de la Commune. La rationalisation des déplacements, les modes alternatifs de déplacement, le changement vers le CNG, l'électricité et les autres technologies seront promus. De plus, des moyens seront alloués pour favoriser la venue des agents via des modes de mobilité plus douce ; Voir Action n°15, 16, 17 et 18.</p> <p>*** D'autres subsides sont à prévoir pour atteindre les objectifs de cette action.</p> <p>*** Il est prévu aujourd'hui (2022) de remplacer encore 17 véhicules électriques du parc automobile pour atteindre l'objectif de cette action.</p> <p>*** Le Service Energie va revoir les objectifs communaux de "verdissement du parc automobile des véhicules communaux" (en 2023).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	Informations: http://www.wallonie.be/fr/competences/transport-et-mobilite et http://www.mobilite-entreprise.be/				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
Service communal responsable	Service Communication et Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Les associations spécialisées dans la mobilité douce, bureau d'étude externe				
Date de lancement	2020				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	10				
Estimation du coût	420 000 €	Type de dépense	Investissement		
Economie financière annuelle					
Dépensé à ce jour	80 285 €				
Subside	221 756 €	Nom du programme (subside)	Subvention verdissement des flottes de véhicules des pouvoirs locaux	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux	Bien-être des agents. Exemplarité envers le citoyens.				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	9
Logement	Economie d'énergie de 38% par rapport à 2017 dans le secteur 'Logement'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	
32%					

Domaine d'intervention	Enveloppe bâtiment	Moyen utilisé	Gestion de l'énergie	Action affectant l'adaptation?

Acteur à l'initiative de l'action	Autre

Titre de l'action	Travaux d'amélioration de la performance énergétique de logements sociaux			
Description	<p>Avec entre autre l'aide du programme PIVERT, PIVERT II, de "Rénovation d'immeubles à appartements", IMPULSION LOGEMENT, la Société de Logement de Grâce-Hollogne (SLGH) a prévu une série de travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments qu'elle gère (Maisons, Appartements,...).</p> <p>***Ce projet s'intègre dans le "Plan Air Climat Energie" à Horizon 2030 de la SLGH.</p> <p>***Ces travaux permettront à la plupart des logements d'atteindre un Label PEB de classe B.</p> <p>***L'objet de ces travaux consistent principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'isolation des murs extérieurs * L'isolation des toitures et nouvelles étanchéités * Le placement de portes de garage sectionnelles isolées * Le placement d'un système de ventilation 			
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action				
Service communal responsable	Société du Logement de Grâce-Hollogne (SLGH)			
Partenaires potentiels				
Date de lancement	2018			
Échéance	2030			
Estimation du coût	Type de dépense			
Dépensé à ce jour				
Subside	Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	10
Logement	Economie d'énergie de 38% par rapport à 2017 dans le secteur 'Logement'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	
67%					

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Marchés publics	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				NON
Commune				

Titre de l'action	Mise en place d'un système d'accompagnement pour la rénovation des LOGEMENTS				
Description	<p>Introduction : Mise en place, via un consultant, d'un accompagnement des propriétaires à chaque étape de la rénovation énergétique de leur logement (volets technique et financier) ainsi que la création d'une synergie entre les citoyens et une sélection d'entrepreneurs locaux.</p> <p>Objectifs : D'une part, la plateforme (d'accompagnement) a pour objectif de mettre en place, accompagner et suivre une grappe d'entreprises locales destinée à proposer une offre globale de rénovation énergétique en visant une rénovation de niveau minimum basse énergie, y compris la rénovation des systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments. Les techniques abordées sont l'isolation thermique, le remplacement des fenêtres et portes, le remplacement des systèmes de chauffage par des chaudières à condensation, l'installation de chaudières ou poêles biomasse, de pompes à chaleur, de systèmes photovoltaïques, de ventilations, de chauffe-eau solaires thermiques, d'équipements électriques basse consommation, etc,...</p> <p>D'autre part, elle mobilise et conseille des candidats rénovateurs en vue de rassembler et structurer une demande de travaux à ce groupement d'entreprises. L'accompagnement des candidats rénovateurs consiste à définir les investissements nécessaires, à évaluer les économies d'énergie attendues, à analyser les devis des entreprises, à sélectionner les offres les plus intéressantes, à élaborer un plan de financement tenant compte de la réglementation, des prêts Ecopack/Rénopack, des primes, des économies d'énergie envisageables et des prêts accessibles via le secteur bancaire, la mise en œuvre des chantiers et participer à leur réception finale. Des regroupements de travaux et des économies d'échelles seront visés.</p> <p>Ces deux axes de travail seront menés par un Coordinateur. Une réflexion sera menée sur l'auto-construction de certains travaux par le propriétaire. Le suivi des consommations pendant plusieurs années des rénovations (par exemple, 5 ans) sera effectué. La collaboration avec d'autres communes ou des institutions supracommunales sera recherchée pour donner plus de visibilité à cette action.</p> <p>Communication : Cette fiche est spécifique au résidentiel, ainsi, l'approche, la méthodologie et la communication seront adaptées au public cible et sera intégrée à l'Action n°2 "Plan de communication Transversal".</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>*Types de travaux : isolation (toiture, façades, sols), chaudière condensation et biomasse, photovoltaïque, châssis, PAC, éclairage Led, solaire thermique...</p> <p>*Volet financier peut comprendre : l'analyse de la situation, des aides, prêts, retours sur investissement, estimation des économies.</p> <p>*"Liège, des Quartiers Actifs pour le Climat": sept actions vont voir le jour dans le cadre de ce projet : une thermographie aérienne, la mise en place de nouvelles formes de financement, une guidance socio-énergétique, une charte/un label de qualité des entrepreneurs qui permettra aux citoyens de s'orienter dans leur recherche de prestataires de services lors de leur projet de rénovation énergétique, de nouveaux outils pour aider les citoyens à établir leur bilan énergétique et à réaliser le suivi de leurs consommations, un bus énergie qui servira de bureau mobile se déplaçant dans les quartiers, et enfin, par toutes ces actions, la Maison de l'Habitat sera promue comme lieu central d'information et de conseil en matière d'énergie. Source: http://maisonhabitat.eu/s/9414/projet-europeen</p> <p>* Méthodologie DORÉMI: https://www.renovation-doremi.com/</p> <p>* Opération Rénov'Energie à Gembloux: http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7328.pdf</p> <p>* "Picardie Pass Rénovation": http://www.pass-renovation.picardie.fr/laccompagnement-du-service-public/BD14</p> <p>* Une collaboration avec "Liège Energie asbl" est envisagée pour centraliser et mettre en œuvre cette action.</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Coopératives citoyennes				
Date de lancement	2023				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	40				
Estimation du coût	180 000 €	Type de dépense	Non-investissement		
Dépensé à ce jour					
Subside	126 000 €	Nom du programme (subside)	Recherche de Subvention	Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Sensibilisation des citoyens. Soutien à l'économie locale.				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	11
Tertiaire	Economie d'énergie de 15% par rapport à 2017 dans le secteur 'Tertiaire'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				100%	
				A faire	
Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Marchés publics	Action affectant l'adaptation?	
				NON	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Mise en place d'un système d'accompagnement pour la rénovation du secteur TERTIAIRE				
Description	<p>Introduction : Mise en place, via un consultant, d'un accompagnement des propriétaires à chaque étape de la rénovation énergétique de leur bâtiment tertiaire (volets technique et financier) et création d'une synergie entre les propriétaires et une sélection d'entrepreneurs locaux.</p> <p>Objectifs : D'une part, la plateforme (accompagnement) a pour objectif de mettre en place, accompagner et suivre une grappe d'entreprises locales destinée à proposer une offre globale de rénovation énergétique en visant une rénovation de niveau minimum basse énergie, y compris la rénovation des systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, ceci pour les bâtiments privés (résidentiels, commerces, entreprises et agriculteur). Les techniques abordées sont l'isolation thermique, le remplacement des fenêtres et portes, le remplacement des systèmes de chauffage par des chaudières à condensation, l'installation de chaudières ou poêles biomasse, de pompes à chaleur, de systèmes photovoltaïques, de ventilations, de chauffe-eau solaires thermiques, d'équipements électriques basse consommation, etc.</p> <p>D'autre part, elle mobilise et conseille des candidats rénovateurs en vue de rassembler et structurer une demande de travaux à ce groupement d'entreprises. L'accompagnement des candidats rénovateurs consiste à définir les investissements nécessaires, à évaluer les économies d'énergie attendues, à analyser les devis des entreprises, à sélectionner les offres les plus intéressantes, à élaborer un plan de financement tenant compte de la réglementation, des prêts Ecopack/Rénopack, des primes, des économies d'énergie envisageables et des prêts accessibles via le secteur bancaire, la mise en œuvre des chantiers et participer à leur réception finale. Des regroupements de travaux et des économies d'échelles seront visés.</p> <p>Ces deux axes de travail sont menés par un Coordinateur.</p> <p>Le suivi des consommations pendant plusieurs années des rénovations (par exemple, 5 ans) sera effectué. La collaboration avec d'autres communes ou des institutions supracommunales sera recherchée pour donner plus de visibilité à cette action.</p> <p>Communication : Cette fiche est spécifique au tertiaire, ainsi, l'approche, la méthodologie et la communication seront adaptées au public cible et sera intégrée à l'Action n°2 "Plan de communication Transversal".</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>*Types de travaux : isolation (toiture, façades, sols), chaudière condensation et biomasse, photovoltaïque, châssis, PAC, éclairage Led, solaire thermique...</p> <p>*Volet financier peut comprendre : l'analyse de la situation, des aides, prêts, retours sur investissement, estimation des économies.</p> <p>**Liège, des Quartiers Actifs pour le Climat" : sept actions vont voir le jour dans le cadre de ce projet : une thermographie aérienne, la mise en place de nouvelles formes de financement, une guidance socio-énergétique, une charte/ un label de qualité des entrepreneurs qui permettra aux citoyens de s'orienter dans leur recherche de prestataires de services lors de leur projet de rénovation énergétique, de nouveaux outils pour aider les citoyens à établir leur bilan énergétique et à réaliser le suivi de leurs consommations, un bus énergie qui servira de bureau mobile se déplaçant dans les quartiers, et enfin, par toutes ces actions, la Maison de l'Habitat sera promue comme lieu central d'information et de conseil en matière d'énergie. Source: http://maisonhabitat.eu/s/9414/projet-europeen</p> <p>* Méthodologie DORÉMI : https://www.renovation-doremi.com/130</p> <p>* Opération Rénov'Energie à Gembloux : http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7328.pdf</p> <p>* "Picardie Pass Rénovation" : http://www.pass-renovation.picardie.fr/accompagnement-du-service-public/BD14</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Coopératives citoyennes				
Date de lancement	2023				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	20				
Estimation du coût	Type de dépense		Non-investissement		
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)		Recherche de Subvention	Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Sensibilisation des occupants. Soutien à l'économie locale.				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	12
Industrie non-ETS	Economie d'énergie de 20% par rapport à 2017 dans le secteur 'Industrie non-ETS'			Etat d'avancement	
A faire					
Participation à l'objectif	100%				
Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Gestion de l'énergie	Action affectant l'adaptation?	
				NON	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Mise en place d'un système d'accompagnement pour la rénovation du secteur INDUSTRIE non-ETS				
Description	<p>Introduction : Mise en place, via un consultant, d'un accompagnement des propriétaires à chaque étape de la rénovation énergétique de leur bâtiment (volets technique et financier) et création d'une synergie entre les citoyens et une sélection d'entrepreneurs locaux.</p> <p>Objectif : D'une part, la plateforme (accompagnement) a pour objectif de mettre en place, accompagner et suivre une grappe d'entreprises locales destinée à proposer une offre globale de rénovation énergétique en visant une rénovation de niveau minimum basse énergie, y compris la rénovation des systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, ceci pour les bâtiments privés (résidentiels, commerces, entreprises et agriculteur). Les techniques abordées sont l'isolation thermique, le remplacement des fenêtres et portes, le remplacement des systèmes de chauffage par des chaudières à condensation, l'installation de chaudières ou poêles biomasse, de pompes à chaleur, de systèmes photovoltaïques, de ventilations, de chauffe-eau solaires thermiques, d'équipements électriques basse consommation, etc.</p> <p>D'autre part, elle mobilise et conseille des candidats rénovateurs en vue de rassembler et structurer une demande de travaux à ce groupement d'entreprises. L'accompagnement des candidats rénovateurs consiste à définir les investissements nécessaires, à évaluer les économies d'énergie attendues, à analyser les devis des entreprises, à sélectionner les offres les plus intéressantes, à élaborer un plan de financement tenant compte de la réglementation, des prêts Ecopack/Rénopack, des primes, des économies d'énergie envisageables et des prêts accessibles via le secteur bancaire, la mise en œuvre des chantiers et participer à leur réception finale. Des regroupements de travaux et des économies d'échelles seront visés.</p> <p>Ces deux axes de travail sont menés par un Coordinateur. Le financement du service est assuré par un partenariat public-privé. Le suivi des consommations pendant plusieurs années des rénovations (par exemple, 5 ans) sera effectué. La collaboration avec d'autres communes ou des institutions supracommunales sera recherchée pour donner plus de visibilité à cette action.</p> <p>Communication : Cette fiche est spécifique à l'industrie, ainsi, l'approche, la méthodologie et la communication seront adaptées au public cible.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>* Types de travaux : isolation (toiture, façades, sols), chaudière condensation et biomasse, photovoltaïque, châssis, PAC, éclairage Led, solaire thermique...</p> <p>* Volet financier peut comprendre : l'analyse de la situation, des aides, prêts, retours sur investissement, estimation des économies.</p> <p>* "Liège, des Quartiers Actifs pour le Climat" : sept actions vont voir le jour dans le cadre de ce projet : une thermographie aérienne, la mise en place de nouvelles formes de financement, une guidance socio-énergétique, une charte/ un label de qualité des entrepreneurs qui permettra aux citoyens de s'orienter dans leur recherche de prestataires de services lors de leur projet de rénovation énergétique, de nouveaux outils pour aider les citoyens à établir leur bilan énergétique et à réaliser le suivi de leurs consommations, un bus-énergie qui servira de bureau mobile se déplaçant dans les quartiers, et enfin, par toutes ces actions, la Maison de l'Habitat sera promue comme lieu central d'information et de conseil en matière d'énergie. Source : http://maisonhabitat.eu/s/9414/projet-europeen</p> <p>* Méthodologie DORÉMI : https://www.renovation-doremi.com/J30</p> <p>* Opération Rénov'Énergie à Gembloux: http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7328.pdf</p> <p>* "Picardie Pass Rénovation" : http://www.pass-renovation.picardie.fr/laccompagnement-du-service-public/BD14</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement				
Partenaires potentiels	Coopératives citoyennes				
Date de lancement					
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	20				
Estimation du coût		Type de dépense	Non-investissement		
Dépensé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)	Recherche de Subvention	Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Sensibilisation des occupants. Soutien à l'économie locale.				

Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	13
Logement	Economie d'énergie de 38% par rapport à 2017 dans le secteur 'Logement'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	
				1%	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Normes de construction	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				OUI
Commune				

Titre de l'action	Nouveaux Quartiers Durables			
Description	<p>Introduction : Cette fiche vise à mettre en place un outil d'aide à la décision, à la conception et à l'évaluation dès les premières étapes de projets à destination des promoteurs immobiliers, de la Commune, des particuliers, qui désirent inscrire résolument le paysage immobilier de Grâce-Hollogne dans le "monde de demain". Cette proposition vise à promouvoir le développement harmonieux des nouveaux quartiers en collaboration avec les différents acteurs des projets.</p> <p>Objectif : Instaurer pour tout nouveau lotissement ou permis groupé une réflexion pointue sur son intégration dans l'environnement local. Il est proposé d'intégrer un référentiel "Nouveaux Quartiers Durables" dans les décisions prises par la commune en collaboration avec les promoteurs de tels projets. Le concept de quartiers durables est devenu plus accessible et de plus en plus diffusé, tant auprès des acteurs publics que des auteurs de projets et des promoteurs privés. La logique du référentiel vise la formalisation de balises et de repères utilisables lors de la conception et de l'évaluation de quartiers durables. Ainsi, le référentiel communal pourra se baser sur les référentiels « Quartier durable » et « Quartier nouveau » du SPW qui pourront, en effet servir de solide base de réflexion. Ce référentiel sera donc produit et validé par les instances de la Commune. Un quartier s'inscrit dans la démarche de développement d'un « quartier durable » s'il respecte au minimum 20 des 25 critères du référentiel.</p> <p>Communication : Une attention particulière sera portée à la communication vers le public cible. Cette communication sera intégrée à l'Action n°2 "Plan de communication transversal".</p> <p>Public cible : Promoteurs immobiliers et particuliers.</p>			
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>* Référentiel Quartiers Durables : http://www.wallonie.be/fr/publications/quartiers-durables-mode-demploi</p> <p>* Référentiel Quartiers Nouveaux : http://ampspw.wallonie.be/dgo4/site_colloques/QuartiersNouveaux/assets/documents/referentielQN.pdf</p> <p>* Charte "Quartier de qualité, durable et convivial" proposée à tous les lotisseurs, résume les positions de la Ville en matière d'urbanisme et AT. Cfr : PAEDC de Enghien : https://www.enghien-edingen.be/fr/ma-ville/services-communaux/travaux/energie/PAEDC/plan-dactions-en-faveur-de-lenergie-durable-et-du.pdf</p> <p>* Le Schéma de Développement Communal (SDC) sera un précieux outil pour la mise en oeuvre de cette présente Action n°13 ; (Voir Action n°25).</p>			
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune			
Service communal responsable	Service Technique communal, Urbanisme, Logement			
Partenaires potentiels	Les promoteurs et citoyens			
Date de lancement	2023			
Échéance	2030			
Charge de travail totale (journées)	10			
Estimation du coût	5 000 €	Type de dépense	Non-investissement	
Dépensé à ce jour				
Subside	Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Amélioration du cadre de vie, favoriser le vivre ensemble.			



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	14
Transport				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Transfert modal vers la mobilité douce	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action	Commune			NON

Titre de l'action	
Mise en place de Rues Scolaires, Rangs Scolaires à vélo & Projet Pédibus	
Description	<p>***Cette action a pour but de proposer aux 12 écoles primaires de la Commune d'intégrer dans leur projet pédagogique 1 ou plusieurs parmi ces 3 projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Rue scolaire ; > Rangs Scolaires à vélo ; > Projet Pédibus. <p>***Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Sensibiliser les enfants à la mobilité douce ; > Apporter d'avantage de sécurité aux les parents et les enfants par rapport au trafic-routier & à une qualité de l'air plus saine ; > Sobriété énergétique ; > Atténuation des émissions de GES générées par le transport Domicile-école.
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>*** Cette action rejoint un des objectifs de l'Action 3 portant sur la sensibilisation aux thématiques gravitant autour du Plan-Climat.***</p> <p>https://lamps.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/bonne-pratique/452/.pdf</p> <p>http://mobilit.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/le-pedibus.html</p> <p>https://mobilit.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/le-referent-emsr.html</p> <p>https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/46684_000.pdf.</p>
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Commune
Service communal responsable	Service Patrimoine & Energie, Mobilité
Partenaires potentiels	SPW, association de mobilité, Ecoles primaires de la Commune
Date de lancement	2023
Échéance	2025
Charge de travail totale (journées)	5
Estimation du coût	Type de dépense Non-investissement
Dépensé à ce jour	
Subside	Nom du programme (subside) Type de subside
Autres impacts sociétaux	Amélioration du cadre de vie.



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	15
Transport				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Transfert modal vers la mobilité douce	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action	Commune			NON

Titre de l'action	Encourager le personnel de l'administration communale à utiliser la mobilité douce				
Description	<p>Cette action a pour objectif d'encourager le personnel de l'administration communale à utiliser la mobilité douce.</p> <p>***Ce qui existe déjà en 2022 : > Indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo domicile-travail du personnel de l'administration communale ;</p> <p>***Nous projetons de mettre oeuvre via cette action à partir de 2023 : > Achat dans un premier temps de 5 vélos électriques pour les déplacements professionnels de agents communaux ; => Via un Subside de la Région Wallonne ; > Intervention dans l'abonnement T.E.C. personnel administration communale qui se déplace en BUS ; > Encourager le personnel de l'administration communal à utiliser la mobilité douce, via l'Action n°3 d'information et de sensibilisation ainsi que les Actions n°16, 17 et 18.</p> <p>***Hypothèses : 1) Acquisition de 5 vélos électriques à 4000 €/unité (comprenant prix du vélo + cadena + entretien) ; 2) Intervention 50% abonnement TEC annuel (258,4 €) pour 150 agents communaux.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de)	=> Une recherche de subsides est envisagée pour financer cette action => https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-une-prime-regionale-pour-lachat-dun-ou-plusieurs-velos-de-service				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Mobilité				
Partenaires potentiels	Service Patrimoine et Energie, Service Technique communal, Urbanisme, Monde associatif ou dynamiques privées				
Date de lancement	2022				
Échéance	2026				
Charge de travail totale (journées)	3				
Estimation du coût	33 380 €	Type de dépense			
Dépendé à ce jour					
Subside	14 000 €	Nom du programme (subside)	A trouver	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	16
Transport				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Transfert modal vers la mobilité douce	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				NON
Commune				

Titre de l'action	Place aux piétons				
Description	<p>Objectifs : Cette action a pour objet d'offrir plus de place à la circulation pétonne et de façon sécurisée.</p> <p>Mise en oeuvre : * Réalisation d'un cadastre des trottoirs et d'un plan piéton (inscrit dans la Déclaration de politique communale 2019-2024 ; pour les déplacements quotidiens) ; * Aménagements et adaptations des cheminements piétons ; voir les 6 fiches action n°P1 du Plan Communal de Mobilité (PCM) ; * Balisage directionnel des Itinéraires préconisés ; voir fiche action n°P4 du PCM ;</p> <p>***Pour la réalisation d'un cadastre des trottoirs et d'un plan piéton, il nécessiterait l'engagement d'un Indicateur Expert (en 2025-2026). ***Il existe des aides financières pour engager un Indicateur expert et d'autres subsides pour réaliser cette action.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Mobilité				
Partenaires potentiels	Service Technique communal, Aménagement du Territoire, Région wallonne et Province de Liège				
Date de lancement					2019
Échéance					2030
Charge de travail totale (journées)	10				
Estimation du coût	7 260 000 €	Type de dépense	Investissement		
Economie financière annuelle					
Dépendé à ce jour					
Subside	5 082 000 €	Nom du programme (subside)	à trouver	Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	17
Transport	Economie d'énergie de 15% par rapport à 2017 dans le secteur 'Transport'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				NON
Commune				

Titre de l'action	Place aux vélos				
Description	<p>Objectifs : Cette action a pour objet d'adapter et développer les itinéraires cyclables territoire communal, ainsi que le matériel adéquat (voir ci-dessous), pour inciter à l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens.</p> <p>Mise en oeuvre : * Réalisation des chaînons manquants et sécurisation des itinéraires ; voir les 3 fiches action n° C1 du Plan Communal de Mobilité (PCM) + étude en cours des « cyclostrades » de la Région Wallonne dans le contexte du Plan Urbain de Mobilité de Liège (PUM) + créer lien avec l'action n°24 "Développement du Tourisme Durable" + Solliciter l'avis d'usagers quotidiens ; * Installation de bornes de recharges pour vélos électriques (12 dans le cadre du Projet POLLEC 2020) ; * Installation de bornes de recharges pour vélos électriques (dans le cadre du "Plan Bornes" de la Région Wallonne en collaboration avec la SPI+) ; * Installation de parking à vélo sécurisé et de bornes de recharges dans les pôles d'attraction et pôles d'échange modal ; voir fiche action n°C2 du PCM ; * Pose de signalisation directionnelle avec temps de parcours.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	=> Une recherche de subsides est envisagée pour financer la totalité de cette action				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Mobilité				
Partenaires potentiels	Service Finance, Service Communication et Service Technique communal, Aménagement du Territoire, Région wallonne, Province de Liège				
Date de lancement	2023				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	10				
Estimation du coût	2 324 654 €	Type de dépense	Non-investissement		
Dépendé à ce jour					
Subside	1 634 499 €	Nom du programme (subside)	POLLEC 2020 + Nouveaux à trouver	Type de subside	
Autres impacts sociétaux					

Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	18
Transport	Economie d'énergie de 15% par rapport à 2017 dans le secteur 'Transport'			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	
				90%	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Planification de la mobilité	Action affectant l'adaptation?

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Sobriété énergétique des déplacements en VOITURE				
Description	<p>***Objectif : Cette action a pour objet de mettre en oeuvre des moyens concrets permettant une plus grande sobriété énergétique concernant les déplacements en voiture au quotidien.</p> <p>***Mise en oeuvre : > Création d'emplacements de stationnement réservé au covoiturage ; (1 emplacement existe à Chemin de Fexhe) => prévoir chercher subside ; > Rejoindre/développer une Plateforme de covoiturage (exemple "l'Action Covoit'Stop") => chercher à développer un partenariat avec plateforme existante) ; > Développer des système de « mobilité partagée » (de type Cambio) => Envisagé à la Place du Pérou (2026) + à voir avec Liège Airport ; navettes prévues... (2026) ; > « Quartier Apaisés » : Déjà en cours ; Mise en zone 30km/h des centres urbanisés existants et création de zone de rencontre ; élargir les zones ciblées dans la fiche action n°SR3 du Plan Communal de Mobilité (PCM) ; > Installation de bornes de recharges pour voitures électriques (entre-autre dans le cadre du Projet POLLEC 2020).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>***Le Schéma de Développement Communal (SDC) via l'action n°25 facilitera la mise en oeuvre de cette action.</p> <p>***"Quartier apaisés" pourrait être subsidiable via le PIMACI à 75%.</p> <p>***D'autres recherches de subsides sont envisagées pour réaliser cette action.</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Mobilité				
Partenaires potentiels	Service Patrimoine et Energie				
Date de lancement	2020				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	10				
Estimation du coût	2 000 000 €	Type de dépense	Non-investissement		
Dépendé à ce jour					
Subside	1 426 781 €	Nom du programme (subside)	POLLEC 2020 + Nouveaux à trouver	Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	19
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				Commune
				NON

Titre de l'action		Favoriser les Circuits Courts & Locaux			
Description	1) Augmenter la consultation des acteurs économiques locaux dans les marchés publics de la commune ; 2) Etablir un listing des producteurs et artisans locaux (à définir) et connaître leur besoins et attentes ; 3) Augmenter la part des produits locaux dans le commerce de la Commune ; 4) Collaborer à l'organisation d'un marché des producteurs et artisans locaux ; 5) Collaborer à la réforme des critères d'attribution d'emplacement lors des manifestations communales visant à augmenter la représentation des producteurs et artisans locaux ; 6) "Etre raccord" avec les projets de L'Ecoteam (cfr. Démarche Zéro Déchet).				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Technique communal, Environnement				
Partenaires potentiels	Associations de commerçants, syndicats agricoles, coopératives.				
Date de lancement					2023
Échéance					2027
Charge de travail totale (journées)					20
Estimation du coût		Type de dépense			
Dépensé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	20
Production d'électricité	Nouvelles installations solaires photovoltaïques pour une puissance totale de 47000 kWc			Etat d'avancement	
				En cours	

Participation à l'objectif	100%		
----------------------------	------	--	--

Domaine d'intervention	Photovoltaïque	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
				NON

Acteur à l'initiative de l'action	Commune
-----------------------------------	---------

Titre de l'action	Promotion des installations photovoltaïques				
Description	<p>Introduction : Cette fiche propose de dynamiser l'installation d'une puissance globale de 47000 kWc répartie entre les différents acteurs du territoire.</p> <p>Objectifs : La production d'électricité photovoltaïque possède le plus haut potentiel sur la commune. Ainsi, il est proposé d'installer 47000 kWc sur l'ensemble de la commune. Cette puissance installée correspondra à une répartition estimée sur le territoire à :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Grandes installations : 5 à 200 kWc (+-1150 m²) * Moyennes installations : 20 à 50 kWc (+-285m²) * Bâtiments communaux : 100 kWc au total * Maisons : 1300 à 3kWc (soit 3900 kWc) * Autres : 1000 kWc <p>L'objectif de cette action est de favoriser le placement d'installations photovoltaïques sur le territoire communal via différents moyens de communication ou incitants. Un groupe de travail spécifique sera mis en place pour identifier les leviers (par exemple : incitants financiers, achats groupés, etc.).</p> <p>Vulgarisation : Pour information, un ménage consomme en moyenne 3600 kWh par année. Cette consommation est couverte par une installation bien exposée d'une puissance de 3 kWc (soit +- 10 panneaux).</p> <p>Financement : Sans être exhaustif, certains moyens de financement peuvent être envisagés. Même si les acteurs sont différents, certains moyens peuvent être similaires. Voici quelques pistes : le suivi global de rénovation, achat groupé, fond propre, prêt à taux préférentiel, tiers-investissement par des coopératives citoyennes, subsides, etc.</p> <p>Communication et sensibilisation : La Commune mettra sur pied un plan de communication spécifique à cette fiche. Cette communication sera intégrée dans les Actions n° 2 et 3 (Plan de communication Transversal/Information et sensibilisation).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	***Effet positif sur l'autonomie et la résilience des acteurs du territoire. Pour les secteurs du Tertiaire et l'Industrie non-ETS, réduction des coûts de fonctionnement et compétitivité augmentée.				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Energie				
Partenaires potentiels	Service Finances, Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement, Facilitateurs énergie et guichets de l'énergie de la Région wallonne				
Date de lancement					2023
Échéance					2030
Charge de travail totale (journées)	15				
Estimation du coût	10 000 €	Type de dépense	Non-investissement		
Dépensé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	21
Logement	Production de chaleur à partir de pompe à chaleur			Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				100%	
				A faire	

Domaine d'intervention	Energie renouvelable pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action				Commune
				NON

Titre de l'action	Promotion de la géothermie et des pompes à chaleur				
Description	<p>Introduction : Cette fiche propose l'installation de plus de 1000 de pompes à chaleur comme système de chauffage de logement.</p> <p>Objectifs : La production de chaleur grâce à la pompe à chaleur (PAC) utilisant la chaleur de l'environnement possède un potentiel intéressant sur la commune. Ces installations sont très intéressantes pour les logements modernes pour chauffer ou produire de l'eau chaude. Un groupe de travail spécifique sera mis en place pour identifier les leviers.</p> <p>Vulgarisation : Une pompe à chaleur (PAC) est une machine destinée à assurer le chauffage d'un espace ou d'eau chaude sanitaire à partir d'une source de chaleur extérieure dont la température est inférieure à celle de l'espace ou de l'eau à chauffer. Pour fonctionner, la PAC a besoin d'une certaine quantité d'énergie motrice. Il s'agit généralement de l'électricité. Le choix des types de PAC est très varié en fonction des applications faites. Il existe des modèles géothermiques, hydrothermiques et aérothermiques.</p> <p>Financement : Sans être exhaustif, certains moyens de financement peuvent être envisagés. Même si les acteurs sont différents, certains moyens peuvent être similaires. Voici quelques pistes : le suivi global de rénovation, fond propre, prêt à taux préférentiel, tiers-investissement par des coopératives citoyennes, subsides, etc.</p> <p>Communication et sensibilisation : La Commune mettra sur pied un plan de communication spécifique à cette fiche. Cette communication sera intégrée dans les Actions n° 2 et 3 (Plan de communication Transversal/Information et sensibilisation).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	* Informations SPW sur : https://energie.wallonie.be/fr/les-pompes-a-chaleur.html?IDC=6190				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Energie				
Partenaires potentiels	Service Finances, Service Technique communal, Urbanisme, Cell. Logement, Facilitateurs énergie et guichets de l'énergie de la Région wallonne				
Date de lancement	2023				
Echéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	20				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépendé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)				Type de subside
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	22
Production de chaleur				Etat d'avancement	
				A faire	
Participation à l'objectif					

Domaine d'intervention	Efficacité énergétique dans le chauffage et l'eau chaude sanitaire	Moyen utilisé	Action affectant l'adaptation?

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Apporter une nouvelle réflexion sur les moyens de chauffage à adopter				
Description	<p>***Objectif : Afin de répondre au besoin de sobriété énergétique des bâtiments de l'administration communal, des bâtiments du secteur Tertiaire, des Industries non-ETS, et des logements, le personnel du Cellule Energie va mener plusieurs réunions axées sur des nouvelles réflexions sur les moyens de chauffage à Adopter.</p> <p>***Premières réflexions :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réseau de chaleur utilisant les énergies renouvelables, l'économie circulaire ; * Possibilité de Biométhanisation sur le territoire communal ? * Possibilité de Cogénération sur le territoire communal ? * S'inspirer de projet comme ceux de la Commune de Wanze (voir leur PAEDC) ; * Chauffer l'eau de la piscine communale à partir de technologie d'énergie renouvelable. <p>***Créer un lien avec les Actions n°5 et 10 par rapport aux "Cahier des charge-critères" à imposer aux nouvelles constructions et rénovations.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Energie				
Partenaires potentiels	Service Patrimoine, Cellule Logement,...				
Date de lancement	2023				
Échéance	2025				
Charge de travail totale (journées)	15				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside) Type de subside				
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	23
Production d'électricité				Etat d'avancement	
				A faire	
Participation à l'objectif					
Domaine d'intervention	Hydroénergie	Moyen utilisé		Action affectant l'adaptation?	
				NON	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Etude de faisabilité d'une centrale Hydroélectrique sur le ruisseau des Awirs				
Description	<p>***Le Comité de Pilotage du PAEDC propose de réaliser une étude de faisabilité du potentiel hydroélectrique du ruisseau des Awirs.</p> <p>***La vallée où se trouve le ruisseau des Awirs aurait compté jusqu'à 14 moulins à eau ; les premiers auraient été construits vers 1105. Le moulin du marteau, toujours visible, est une des rares bâtisses à avoir conservé tout son mécanisme.</p> <p>***L'intérêt de cette étude aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaître le potentiel hydroélectrique du ruisseau des Awirs ; * Estimer si le productible escompté permettrait d'amortir l'investissement du projet ; * Si l'étude de faisabilité conclut que la production d'électricité ne peut créer un retour sur investissement, ce projet (un des anciens moulins du ruisseau des Awirs) pourrait être valorisé d'un point de vue patrimonial et pour des projets didactiques-pédagogiques ; * Diversifier les technologies de production d'énergie renouvelable sur le territoire communal ; <p>Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Commander une "pré-étude" ou "étude de faisabilité" au Bureau d'étude hydroélectricité MTBE sa à Seraing, qui est expert en la matière depuis plus de 20 ans ; * Organiser une première visite du site ; * Résultat de l'analyse du potentiel hydroélectrique : Productible avec 1 ou 2 technologies différentes + avis du Bureau d'étude ; * Déterminer les différents intérêts du projet ; et si celui-ci se poursuit en phase "d'Avant Projet Simplifié", selon avis du Collège et Conseil Communal. 				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Patrimoine, Energie et Environnement				
Partenaires potentiels	Bureaux d'étude Hydroélectricité : MTBE sa à Seraing /// JLA Hydro sa à Namur				
Date de lancement	2025				
Échéance	2027				
Charge de travail totale (journées)	1				
Estimation du coût	4 000 €	Type de dépense	Non-investissement		
Dépensé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux	Intérêt patrimonial (Réfaction Moulin) & pédagogique				



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	24
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action	Commune			

Titre de l'action		Développement du Tourisme Durable & Valorisation du Patrimoine			
Description	<p>***Objectif : Cette action a pour but de développer le tourisme d'une manière durable au sein du territoire de Grâce-Hollogne.</p> <p>***Mise en oeuvre : * Développer des boucles de promenades pédestres balisées ; voir action n°P5 du Plan Communal de Mobilité (PCM) ; * Adhérer à un réseau de circuit vélo (de Type Points-Noeuds) ; à mettre en lien avec l'action n°17 "Place aux vélos" ; * Création un point d'info tourisme dans le coeur historique de Hollogne (2030).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>=> Tour St-Pierre à valoriser => Coeur historique de Hollogne comme point de départ pour promade pédestre et équestre</p> <p>=> Une recherche de subside est envisagée pour réaliser cette action</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Mobilité				
Partenaires potentiels	Service Patrimoine, Environnement et Culture				
Date de lancement					2024
Echéance					2030
Charge de travail totale (journées)					
Estimation du coût	50 000 €	Type de dépense	Non-investissement		
Déposé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	25
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action	Commune		

Titre de l'action	Elaborer un "Schéma de Développement Communal" (SDC)				
Description	<p>=> Cet outil facilitera grandement la mise en oeuvre de certaines actions du Plan-Climat ainsi le travail du Service Urbainsme.</p> <p>=> Le schéma de développement communal est établi sur la base d'une analyse contextuelle qui comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire.</p> <p>=> Il comprend une stratégie territoriale qui définit :</p> <p>1) Les objectifs communaux de développement territorial et d'aménagement du territoire à l'échelle communale, et la manière dont ils déclinent les objectifs régionaux du schéma de développement du territoire ou, le cas échéant, les objectifs pluri-communaux du schéma de développement pluricommunal;</p> <p>Les objectifs communaux visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle du territoire et des ressources ; * le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale ; * la gestion qualitative du cadre de vie ; * la maîtrise de la mobilité. <p>2) Les principes de mise en oeuvre des objectifs, notamment ceux liés au renforcement des centralités urbaines et rurales ;</p> <p>3) La structure territoriale qui identifie et exprime cartographiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la structure bâtie, en ce compris les pôles à renforcer ; * la structure paysagère ; * les réseaux de communication et de transports de fluides et d'énergie. 				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>=> Elle reprend les sites reconnus en vertu de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 et les liaisons écologiques arrêtées par le Gouvernement en tenant compte de leur valeur biologique et de leur continuité en vue d'assurer un maillage écologique cohérent à l'échelle du territoire communal.</p> <p>=> Le schéma de développement communal peut :</p> <p>1) Comporter des mesures de gestion et de programmation relatives aux principes de mise en oeuvre et à la structure territoriale</p> <p>2) Identifier des propositions de révision du plan de secteur, en ce compris les zones d'enjeu communal, ainsi que la liste des schémas de développement pluri-communaux pour ce qui concerne le territoire communal concerné et des schémas d'orientation locaux et guide communal à élaborer, à réviser ou à abroger, en tout ou en partie.</p> <p>***Les Actions concernées par ce SDC sont les Actions n°13, 16, 17, 18, 31 et 32***</p> <p>>>> https://lamps.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/site/directions/dal/sdc</p> <p>Références légales :</p> <p>>>> https://wallex.wallonie.be/eli/loi-decret/2016/07/20/2016205561/2022/01/01</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Urbanisme, Service Patrimoine et Energie				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2023				
Échéance	2025				
Charge de travail totale (journées)	6				
Estimation du coût	100 000 €	Type de dépense	Investissement		
Economie financière annuelle					
Dépendé à ce jour	0 €				
Subside	60 000 €	Nom du programme (subside)	Demande de subvention pour l'élaboration, la révision totale ou la révision partielle d'un schéma de développement communal // à introduire au SPW TLPE	Type de subside	Subvention nationale/régionale
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	26
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affectant l'adaptation?
------------------------	-------	---------------	-----------------------------	--------------------------------

Acteur à l'initiative de l'action	Commune
-----------------------------------	---------

Titre de l'action	Optimisation de la gestion des déchets				
Description	<p>Cette Action a pour but d'optimiser la gestion des déchets, au niveau des trois publics-cibles suivants :</p> <p>1) Personnel de l'administration communale</p> <p>*Etat des lieux : Mise en place d'un suivi des conteneurs des bâtiments de l'administration afin d'identifier, ceux dans le besoin d'une meilleure gestion (poids collectés, nombre de levée, nombre adéquat de conteneur,...) via la plateforme en ligne d'INTRADEL et le suivi d'un agent communal.</p> <p>*Optimisation de la gestion : Selon le suivi et contrôle des informations récoltées et analysées, des mesures seront envisagées et proposées afin d'optimiser la gestion de ces déchets par bâtiment de l'administration ****Par exemple : Atelier Intradel/information/sensibilisation pour le personnel de l'administration communale & technicien de surface)</p> <p>2) Citoyen Via l'Action n°3, concernant l'information sur les "bonnes pratiques" et la sensibilisation, des ateliers INTRADEL seront proposés plusieurs fois par an.</p> <p>3) Enfants des écoles primaires Via l'Action n°3, concernant l'information sur les "bonnes pratiques" et la sensibilisation via des modules pédagogiques.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	https://www.intradel.be/visites-et-animations.htm?lng=fr				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Energie et Patrimoine				
Partenaires potentiels	Service Environnement, écoles primaires de la Commune et Intradel				
Date de lancement					2023
Échéance					2030
Charge de travail totale (journées)					7
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépendé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)			Type de subside	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	27
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Action affectant l'adaptation?
------------------------	-------	---------------	--------------------------------

Acteur à l'initiative de l'action	Commune
-----------------------------------	---------

Titre de l'action	Accroître le développement des potagers collectifs				
Description	<p>***Objectif : Développer davantage la possibilité aux citoyens qui le souhaitent de rejoindre et produire une partie de leur alimentation par les projets de Potagers Collectifs.</p> <p>***Etat des lieux : Le Service de Cohésion sociale mène depuis plusieurs années des projets de Potagers Collectifs sur 2 sites au sein du Territoire communal (2022).</p> <p>*** Développement de ces projets :</p> <p>1) Trouver d'autre terrain disponible à ce type de projet ;</p> <p>2) Favoriser la promotion de ce type de projet via les Actions n°2 et 3 (Plan de Communication Transversal/Information et sensibilisation).</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	***Organiser des réunions avec le Service de Cohésion sociale				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service de Cohésion Sociale				
Partenaires potentiels	Service Energie				
Date de lancement	2020				
Echéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	2				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)		Type de subside		
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	28
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Action affectant l'adaptation?
Acteur à l'initiative de l'action		Commune	OUI

Titre de l'action	Développement de systèmes de contrôle de qualité de l'air				
Description	<p>=> Cette action a pour objectif de récolter des données concernant la qualité de l'air, afin de constituer une base de donnée permettant d'avoir une vision de la Commune de Grâce-Hollogne ; ces données permettront d'évaluer les impacts au niveau de :</p> <p>1) La santé ;</p> <p>2) Des quantités des différents Gaz à effet de Serre présent.</p> <p>*** Trame d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Contacter le Laboratoire de l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) et l'AwAC (Agence wallonne de l'air et du Climat) ; * Possibilité de s'intégrer à un réseau existant ? * Déterminer les types de capteurs (polluant-toxique ayant effet sur la Santé / Gaz à effets de serre) ; * Déterminer les lieux de mesures stratégiques ; * Selon les possibilités, mise en place des stations de mesures ; * Confection de la base de donnée & analyse des données. 				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	***Il existe 4 stations de mesures de la qualité de l'air sur le site de Liège Airport (2022)				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Energie et Patrimoine				
Partenaires potentiels	ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) et l'AwAC (Agence wallonne de l'air et du Climat)				
Date de lancement	2024				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	5				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside) Type de subside				
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	29
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	
Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Gestion de l'énergie	Action affectant l'adaptation?	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Accroître l'accès aux "Services énergétiques de base" pour les ménages en situation de précarité énergétique				
Description	<p>ACTION DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE</p> <p>***Contexte ACTUEL (2022) QUAND LES CITOYENS SE PRESENTENT AU CPAS, il y a 3 différents types d'aides & programmes répondant à cet objectif AUJOURD'HUI : * PAPE (Plan d'Actions Préventives en matière Energétique) ; * MEBAR (Ménage Bas Revenus) ; * Allocation de Chauffage.</p> <p>***Contexte envisagé (2024) ==> En plus de ce qui existe aujourd'hui ; ==> faire Promotion de ces AIDES & PROGRAMMES via l'Action n°2 (Plan de communication transversal) et l'Action n°3 (Information et sensibilisation) : * Via l'engagement d'un nouvel agent communal (à temps-plein) à la Cellule Energie du CPAS pour gérer les dossiers, PAPE, MEBAR, faire un suivi sur terrain, etc... ; * Via le Projet d'un partenariat entre Liège-Energie asbl et notre Commune.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>=> Actuellement (2022) une seule personne constitue la Cellule Energie du CPAS de Grâce-Hollogne, qui permet à des citoyens répondant aux conditions de bénéficier des aides PAPE, MEBAR et/ou Allocation de Chauffage.</p> <p>=> Pour que davantage de citoyens puissent bénéficier de ces aides, la Cellule Energie du CPAS aurait besoin d'un agent communal supplémentaire, afin de gérer exclusivement ces projets d'aides & programmes.</p> <p>*****Nous estimons que l'engagement d'un agent communal supplémentaire chargé de cette mission coûterait 3.150 € par mois, soit 37.800 € par an au CPAS.</p> <p>*****Par "Service énergétique de base", la Convention des Maires définit les besoins en : Chauffage, refroidissement, éclairage, mobilité et électricité.</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Cellule Energie du CPAS				
Service communal responsable	Service Energie, Cellule Energie du CPAS				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2020				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	5				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)			Type de subside	
Autres impacts sociétaux					

Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	30
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	
Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Sensibilisation/information		
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	Préserver la ressource en EAU				
Description	ACTION D'ADAPTATION *** Information et sensibilisation des consommateurs sur le bon usage de l'eau, et promouvoir les systèmes de récupération d'eau de pluie ; via les Action n° 2 et 3 (Plan de Communication Transversal/Information et sensibilisation) ; *** Etudier les possibilités d'achats groupés de citernes d'eau de pluie / De primes communales pour l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie / d'installation de citernes dans les bâtiments communaux ; *** POUR LES NOUVEAUX PROJETS CONSTRUCTION * Permettre aux eaux pluviales de pouvoir s'infiltrer au maximum (cfr. Code de l'eau) ; * Imposer la mise en place de Citernes de récupération des eaux de pluie pour son utilisation à des fins domestiques.				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))					
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Urbanisme, Patrimoine, Energie				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2023				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	10				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépendé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside) Type de subside				
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	31
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Marchés publics
------------------------	-------	---------------	-----------------

Acteur à l'initiative de l'action	Commune
-----------------------------------	---------

Titre de l'action	Installation de fontaines d'eau potable		
Description	ACTION D'ADAPTATION ***Objectif : Avoir accès à de l'eau potable fraîche dans les centres névralgiques/Places/Lieux fréquentés de la Commune. ***Mise en Œuvre : * Réunions avec les Services Urbanisme, Patrimoine, Energie et Environnement ; * Déterminer les lieux où implanter les fontaines ; * ... * Une fois les fontaines installées, faire promotion de cela via l'Action n°2 et 3 (Plan de Communication Transversal/Information et sensibilisation).		
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))			
Nom du partenaire à l'initiative de l'action			
Service communal responsable	Services Environnement - Travaux		
Partenaires potentiels	CLE, Services Urbanisme et Patrimoine		
Date de lancement	2023		
Échéance	2025		
Charge de travail totale (journées)	10		
Estimation du coût	30 000 €	Type de dépense	Non-investissement
Dépendé à ce jour			
Subside		Nom du programme (subside)	
Autres impacts sociétaux			
Type de subside			



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	32
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				A faire	

Domaine d'intervention	Développement d'espaces verts	Moyen utilisé	Marchés publics

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Verdurisation du territoire communal				
Description	<p>ACTION D'ADAPTATION</p> <p>Cette action a pour objectif de créer des espaces verts, là où c'est possible sur le territoire Communal.</p> <p>OBJECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Limiter l'effet néfaste d'îlots de chaleur urbain ; * Maintenir et développer les supports de la biodiversité ; * Meilleure intégration paysagère de certains quartiers et zoning ; <p>PREMIERES REFLEXIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Déterminer les zones : à valoriser/ou créer des espaces verts/maillages/liaisons écologique ; * Déterminer les Outils à utiliser (Réunions/Cartographie existantes pour plantation ?/Schéma de Développement Communal (SDC) voir Action n°25) ; * Ouvrir la réflexion jusqu'à la création de Murs verts, façades et toitures végétalisées, plantes qui absorbent des particules ; * Préservation des 3 Terrils de Grâce-Hollogne (déterminer les possibilité de Convention avec NATAGORA) ; * Déréaliser/Désimperméabiliser là où c'est possible (Code de l'eau). <p>BUDGET :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Répondre à l'appel à Projet "Végétalisation à l'échelle d'un quartier en 2023 ; * Recherche d'informations sur les primes à la plantation pour le secteur privé ; * Recherche d'informations sur les Subsidés annuels pour la plantation sur le domaine public (service Environnement - BiodiverCité) ; * ... <p>***INTEGRER DANS LA REFLEXION LES LIENS A CREER AVEC L'ACTION n°24 "Développement du Tourisme Durable"</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	<p>CE QUI EXISTE DÉJÀ A CE JOUR/à PERENISER :</p> <p>*** "Semaine de l'arbre" : Distribution d'arbres gratuits chaque année aux citoyens (800 plants en 2022) ;</p> <p>*** "Yes We Plant" : (500 plants de haies et fruitiers en 2022) ;</p> <p>*** Liège Airport pourrait financer/offrir des arbres en guise de "compensation aux nuisances qu'il génère".</p>				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Service Environnement, Travaux & Voiries				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2023				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (jours)	5				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépendé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)	BiodiverCité,...	Type de subside	Subvention nationale/régionale	
Autres impacts sociétaux					



Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	33
Autres non-énergétiques				Etat d'avancement	
Participation à l'objectif				En cours	

Domaine d'intervention	Autre	Moyen utilisé	Sensibilisation/information

Acteur à l'initiative de l'action	Commune

Titre de l'action	Plan de prévention : Grand froid/Canicule				
Description	<p>ACTION D'ADAPTATION</p> <p>Le Service de Cohésion Social à mis en oeuvre un plan Grand froid/Canicule pour aider les personnes vulnérables de Grâce-Hollogne (aînés, bébés,...).</p> <p>====> Concernant le Plan Grand froid :</p> <p>-----</p> <p>* la Période Grand froid est définie par une température négative en journée et une température mesurée entre -5°C et -10°C la nuit et/ou des fortes chutes de neige imprévues (dans les 24h) ;</p> <p>* Action en place :</p> <p>*** "Les personnes vulnérables" sont invitées à s'inscrire ou à être inscrit dans une liste renouvelée chaque année ;</p> <p>*** Les jours de Grand froid, ces personnes vulnérables sont contactées au moins 1x/jour par le Service de Cohésion sociale pour déterminer si une aide de première nécessité est à apporter (pain/pharmacie/chauffage/...) ;</p> <p>*** Le Service de Cohésion sociale répondra aux besoins de la demande ;</p> <p>*** Les week-end et jours fériés, ce sont des bénévoles des comités de quartiers et associations volontaires qui prennent le relais.</p> <p>====> Concernant le Plan Canicule :</p> <p>-----</p> <p>* la Période de Canicule est définie par une température mesurée entre 18°C la nuit et 30°C la journée pendant 3 jours consécutifs ;</p> <p>* Action en place :</p> <p>*** "Les personnes vulnérables" sont invitées à s'inscrire ou à être inscrit dans une liste renouvelée chaque année ;</p> <p>*** Les jours de Canicule, ces personnes vulnérables sont contactées au moins 1x/jour par le Service de Cohésion sociale pour déterminer si une aide de première nécessité est à apporter (pain/pharmacie/ventilateur/...) ;</p> <p>*** Le Service de Cohésion sociale répondra aux besoins de la demande ;</p> <p>*** Les week-end et jours fériés, ce sont des bénévoles des comités de quartiers et associations volontaires qui prennent le relais.</p>				
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	Le Service de Cohésion sociale a intégré à son plan d'action 2020-2025 une action "Plan Grand froid/Canicule pour les "personnes vulnérables"				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action	Service de Cohésion Sociale				
Service communal responsable	Service de Cohésion Sociale, CPAS, Comités de Quartier, Participation citoyenne				
Partenaires potentiels					
Date de lancement	2020				
Échéance	2025				
Charge de travail totale (journées)	5				
Estimation du coût	Type de dépense				
Dépensé à ce jour					
Subside	Nom du programme (subside)			Type de subside	
Autres impacts sociétaux					